

CONSEIL COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DURABLE
Compte-rendu de la séance du samedi 12 décembre 2015

Présents:

Le collège des acteurs socio-professionnels :

M. Pierre DELAYEN - Mme Sylvie GUTZWILLER

Le collège des experts, personnes qualifiées et institutionnels :

M. Thierry PROUTEAU - M. Gilles PERTUSA - M. André GAUDIN

Le collège associatif :

M. Bernard DUCLOS - Mme Irène NENNER

Les élus et les représentants de la ville :

M. Sylvain LEBAS - Mme Marie-Odile GRANDCHAMP

Absents excusés :

M. Marcel DUMAS - Mme Nathalie NICODEME-SARADJIAN - Mme Laurence PROVOST -
Mme Olga ODINETZ - Mme Julie FOURNIER

Absents :

M. Jean-Pierre HASCOET - Mme Isabelle DORISON - M. Patrick MENESTREY –
M. Loïc CHARBONNIER - M. Michel PETIOT - M. Noël DUSSAC -

Rappel de l'ordre du jour :

09h30	Présentation de Smart City + par M. Jean-Marc Dubouloz, Directeur général de Navidis ;
10h30	Questions diverses.

Monsieur Thierry Prouteau, Président du CC2D revient rapidement sur la COP 21 et précise que la ville a une modeste contribution sur l'échelle mondiale. Cependant, les efforts effectués sur le Territoire notamment au niveau de la mobilité sont des enjeux importants pour les collectivités.

M. Prouteau remercie Messieurs Dubouloz et Aziosmanoff d'être venus présenter Smart City + aux membres du CC2D.

M. Nils Aziosmanoff se présente. Il est le Président de Navidis mais également celui du Cube, premier centre de création numérique en France (Issy-les-Moulineaux). Il indique que l'application Smart City+ est le fruit d'un projet de recherche collaborative public/privé, lauréat du Grand Emprunt « Ville Numérique » (BPI-CDC), porté par sept partenaires, Navidis - chef de file du projet, Altran - coordinateur du projet, ENSCI-Les ateliers, Esri France, Issy Média, Le Cube et Télécom SudParis. Elle permet une ville intelligente et durable en valorisant les richesses des territoires (projets, ressources, activités...), en améliorant la qualité du vivre-ensemble en ville et aussi en favorisant les gains d'opportunités pour l'économie locale.

M. Aziosmanoff souligne que les utilisateurs de smartphones sont de plus en plus nombreux. Cette nouvelle technologie entraîne des changements de mentalité. Jeunes et moins jeunes sont connectés en permanence aux réseaux sociaux. Actuellement, presque toutes les informations passent par les réseaux sociaux. L'application Smart City + est un réseau social de proximité afin de mieux vivre ensemble.

M. Jean-Marc Dubouloz, via un PowerPoint, présente l'application Smart City + à l'assemblée. Il se charge de transmettre au CC2D ce document afin de le joindre au compte rendu.

M. Aziosmanoff explique que l'application permet de suivre sur « sa time line personnalisée » tout ce qui compte pour chacun au niveau local : ses amis, ses voisins, l'école et les parents d'élèves, ses associations préférées, les initiatives locales, ses clients, ses commerçants favoris, sa piscine... De même, l'espace « page perso ou pro » permet à l'utilisateur d'être visible et interagir avec la communauté : recommandations, partages, discussions... L'utilisateur peut aussi publier des annonces, partager, recommander, échanger, donner ses impressions, ses bons plans ou indiquer des produits, des compétences, des savoirs ou des événements.

M. Prouteau souligne le risque d'une fracture numérique entre les personnes connectées et celles qui n'ont pas les moyens de l'être.

M. Aziosmanoff indique que l'application donne accès à des services gratuits ou payants, dont chacun peut devenir utilisateur, acheteur ou producteur (entraide, covoiturage, jobs locaux, mutualisation d'achats...) Ces nouveaux usages collectifs sont bons pour la planète ainsi que pour le portefeuille tout en créant un lien social de proximité.

M. Aziosmanoff explique que Smart City est le terme générique pour ville intelligente. C'est différent de Smart City + qui est une plateforme web et mobile gratuite créée par Navidis.

La plateforme héberge des applications qui vivent et évoluent au fur et à mesure du temps.

Il précise les services existant déjà :

- ✓ HAMAK : baby-sitters, jardiniers...
- ✓ VEOLIA : assainissement
- ✓ TAG emploi
- ✓ STIFF

Ainsi que deux nouveaux services :

- ✓ HELP : entraide gratuite
- ✓ CITYGO : covoiturage urbain instantané grâce à la géolocalisation sur le smartphone.

M. Lebas signale le même mode de fonctionnement que le site internet Uberpop.

M. Dubouloz précise que le coût est moindre : 1 € le kilomètre.

M. Aziosmanoff informe que la plateforme s'appuie sur une cartographie en temps réel localisant tous les Points d'Intérêt (POI) sur le territoire, issus de l'open data, mais aussi les événements, annonces, actualités. Chaque utilisateur a la possibilité de l'alimenter avec ses

informations et d'enrichir des «communs collaboratifs». Ainsi, la cartographie est à la fois statique par son annuaire et dynamique par les informations que donnent les usagers.

M. Dubouloz précise que souvent les artisans ne disposent pas de site internet. Sachant que les achats se font suite aux recommandations de la communauté d'internautes. On comprend le désarroi des petits commerces qui n'ont pas le temps ni les moyens de gérer un site internet. La création de leur page sur Smart City + est gratuite et peut être une solution pour eux

M. Aziosmanoff indique que Smart City est une plateforme ouverte grâce à des API ouvertes et à son Kit de développement. Un catalogue d'applications de proximité sera présenté et au fil du temps sera enrichi par de nouvelles qui correspondront aux usages de proximité relatifs à la mobilité, l'emploi, la solidarité, l'information...

M. Delayen s'interroge sur le financement de cette plateforme.

M. Aziosmanoff explique que cet outil, véritable booster d'innovation sociale est destiné aux collectivités locales. Elles sont un partenaire important. Elles payent une licence d'utilisation. Smart City + prend également une commission sur les services payant.

Mme Nenner souligne la difficulté de créer une page personnelle en tant que Présidente de l'Association Chaville Environnement.

M. Aziosmanoff indique que Smart City + doit permettre à tous une facilité d'utilisation.

Mme Nenner souhaiterait un interlocuteur direct afin de l'aider dans ses démarches.

M. Dubouloz précise que l'application est en constante évolution, avec un guide pour les usagers mais que pour l'instant le tuteur n'existe pas encore. Il propose de contacter Youscra au 01 41 08 01 70 qui fera le lien avec Navidis.

M. Aziosmanoff explique que le bon fonctionnement de Smart City+ est lié à la plateforme, aux usagers et au tiers de confiance – la collectivité locale.

M. Lebas demande si une inscription est nécessaire.

M. Dubouloz indique qu'un minimum d'informations est nécessaire pour la création de la page personnelle : nom, prénom, quartier. Pour les particuliers tout ne sera pas visible contrairement aux professionnels.

M. Aziosmanoff précise que les données transmises sont privées et que la CNIL veille au respect des mesures techniques et juridiques. Il est intéressé également par l'opinion des Chavillois qui souhaitent utiliser ou utilisent la plateforme.

Mme Nenner aimerait pouvoir déposer la carte des sources sur Chaville mais celle-ci ne dispose pas de position GPS par choix.

M. Aziosmanoff indique que pour le moment la plateforme ne dispose pas de cartographie thématique multicouche mais il connaît bien le sujet et souhaiterait pouvoir le développer en 2016. Pour cela un appel projet sera nécessaire pour trouver le financement.

Mme Grandchamp souligne que pour les utilisateurs novices, il est important d'avoir une adresse courriel afin de pouvoir poser des questions.

M. Aziosmanoff souhaite effectivement accompagné le produit auprès des personnes. Ainsi, il recommande de contacter Navidis en cas de problème afin de faire remonter l'information.

Mme Gutzwiller indique l'utilité d'un support explicatif pour se référer sur la plateforme.

M. Aziosmanoff rappelle que l'évolution de Smart City + est liée à la communication et à l'évènementiel. Son lancement sur le Grand Paris Seine Ouest (GPSO) représente un territoire de choix pour lancer cette application amenée à se développer dans d'autres villes. De même que la valorisation de plus de 10 000 points d'intérêts sur le territoire, et de milliers d'acteurs et utilisateurs.

Monsieur le Président remercie Messieurs Aziosmanoff et Dubouloz pour la présentation de ce remarquable outil et donne la parole à Monsieur Delayen.

M. Delayen indique que le groupe Saint-Gobain était partenaire officiel de la 21e Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques de 2015 « COP 21 ».

Il précise que les entreprises contribuent directement ou indirectement au réchauffement climatique et sont donc naturellement des acteurs incontournables dans l'élaboration de solutions efficaces qui permettront de rester sous la limite d'une augmentation des températures de +1,5 à +2°C. D'ailleurs, un grand nombre d'entreprises, quel que soit leur secteur d'activité, sont déjà engagées dans une dynamique de lutte contre le dérèglement du climat. Particulièrement, Saint-Gobain qui depuis plusieurs années, s'est engagé à réduire les émissions de CO2 de ses activités industrielles et de distribution, de la fourniture des matériaux, de ses bâtiments tertiaires, de ses produits et services. Ses objectifs sont -15% de consommation d'énergie et -20% d'émissions totales de CO2 d'ici à 2025. Avec aussi, - 80% de rejets d'eau d'ici à 2025 en réduisant la quantité d'eau prélevée par le Groupe et tendre vers le zéro rejet d'eau industrielle sous forme liquide. Le Groupe veut diminuer la quantité de déchets non valorisés ainsi que la consommation de ressources naturelles pour atteindre -50% de déchets non valorisés en 2025. C'est pourquoi, l'ensemble des Activités du Groupe se mobilise chaque jour pour atteindre ses objectifs.

M. Delayen informe l'assemblée que Monsieur Pierre-André de Chalendar, Président Directeur Général de Saint-Gobain est signataire du Manifeste pour le climat au côté de 38 autres entreprises françaises et qu'il plaide pour la création d'un prix du carbone prévisible et équivalent partout. Il a, d'ailleurs, écrit un livre dont le titre est « Notre combat pour le climat, Un monde décarboné et en croissance, c'est possible ».

Mme Grandchamp rappelle qu'à l'occasion de la COP21 a eu lieu l'exposition de Solutions COP21 qui a accueilli gratuitement les visiteurs au Grand Palais pour vivre l'expérience climat et découvrir des solutions concrètes et déjà accessibles pour entrer dans la société post-carbone. Durant 7 jours, plus de 200 partenaires et partenaires associés issus des milieux associatifs, scientifiques, universitaires, institutionnels, des TPE/PME, grands groupes et des collectivités territoriales ont présenté au grand public leurs solutions climat. De même, des stands dans l'espace Générations Climat du Bourget, étaient accessibles au grand public. Par contre, au Centre de conférence, seuls y ont participé les représentants des États, les observateurs accrédités par les Nations unies et la presse. Les enjeux de la COP21 sont intéressants pour les collectivités.

Monsieur le Président remercie l'assemblée et clôture la séance en fixant la prochaine réunion au **samedi 12 mars 2016 à 9h30**.